



## **PROCES-VERBAL de l'Assemblée de la paroisse d'Aigle du mardi 30 novembre 2021, 20h15 à la Maison de paroisse**

**Présidence** : M. Willy Ansermoz

**Excusés** : Municipalité d'Yvorne, Municipalité de Corbeyrier, M. et Mme Valdo et Anne-Lise Richard.

M. Ansermoz ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux représentants des autorités ecclésiastiques et politiques, Mme Christine Joss pour le Conseil Régional, M. Jean-Luc Duroux pour la Municipalité d'Aigle, Mme Suzy Favre pour la Jeunesse ainsi qu'aux paroissiens présents.

Une adjonction à l'ordre du jour est demandée par M. Jean-Louis Crot. Elle concerne la transformation du prêt accordé à la Maison de la Jeunesse de Vers-l'Église en don. Ce sujet sera traité au point 4 de l'ordre du jour, les autres points, décalés en conséquence seront suivis.

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE – LECTURE DES PRINCIPES CONSTITUTIFS**

Le pasteur Didier Heller apporte un message sur la Joie. Il nous informe que le feu de l'Avent à Yvorne a remporté un franc succès avec 50 à 60 personnes présentes. Le feu a brûlé samedi soir mais le boutefeu a réussi à le reconstruire en une journée.

Le Président donne lecture des principes constitutifs.

### **2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 6 JUIN 2021**

Le PV est à disposition sur le site Internet de la Paroisse et dans les lieux de culte. Il peut être obtenu auprès du secrétariat. Personne n'en demande la lecture. Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

### **3. PRESENTATION DU BUDGET 2022**

M. Jean-Pierre Käslin, caissier, nous présente le budget 2022. la situation est similaire à l'année précédente. depuis cet été, la comptabilité a été informatisée pour faciliter le travail du caissier et de la secrétaire.

Le budget présente un excédent de charges de CHF 12'700.-. Le caissier précise que nous continuons d'amortir environ CHF 15'000.- sur la dette de l'ancien bâtiment, ce qui nous permettra d'avoir des finances très saines dans quelques années.

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée. Le Président remercie le caissier.

#### 4. TRANSFORMATION DU PRÊT A LA MAISON DE LA JEUNESSE EN DON

M. Jean-Louis Crot rappelle qu'à la fin de la construction des bâtiments, la Coopérative Cité-Derrière avait eu la générosité de reprendre l'hypothèque sans frais. Le Conseil de Paroisse de l'époque a souhaité faire profiter quelqu'un d'autre de cette générosité. Son choix s'était alors porté sur l'association de la Maison de la Jeunesse de Vers-l'Église qui se trouvait en grande difficulté et était sur le point de disparaître. Les habitants des Ormonts ont relevé le défi en présentant un nouveau comité constitué de jeunes qui ont fait un excellent travail. La Paroisse a donc décidé de leur faire un prêt de CHF 10'000.-. Le Conseil a préféré un prêt à un don car elle savait que le défi serait difficile à relever. En cas de dissolution de l'association, la maison serait vendue et la Paroisse pourrait récupérer son prêt.

Depuis quelques années, le comité, jeune, dynamique, très compétent et plein de projets, a travaillé de manière exemplaire. Jean-Louis Crot, nommé vérificateur des comptes, a pu constater le travail accompli et propose aujourd'hui à la Paroisse de transformer ce prêt en don. L'objectif est d'encourager ce comité à poursuivre sa mission dans avoir à rembourser les CHF 500.- par année prévus dans la reconnaissance de dette.

M. Dos Santos, Président, nous présente l'association. Il connaît cette maison depuis son enfance et a eu à cœur qu'elle poursuive ses activités. La comptabilité, déficitaire et mal tenue, a été reprise. Une faible hypothèque de la Maison et le prêt accordé par la Paroisse d'Aigle ont permis de redresser les comptes.

Aujourd'hui, malgré la pandémie, il y a de nouvelles réservations, la Maison se remplit. Des liens sont faits notamment avec l'Accueil de la Petite Enfance de Vers-l'Église, association avec laquelle ils vont partager des espaces extérieurs. Le comité met tout en œuvre pour développer l'image de la Maison, accessible avec un prix des nuitées assez bas par rapport à l'offre régionale. La transformation du prêt en don permettrait de soutenir la future rénovation du réfectoire, cœur de vie de la Maison et de pérenniser l'association.

Mme Christine Joss a fait partie de ceux qui ont découvert la situation catastrophique de l'époque. Elle est ravie de constater le travail accompli. En tant que représentante de la Région, qui a besoin de cette Maison pour les camps et ayant suivi l'évolution, elle soutient la proposition de M. Crot. M. Jean-Pierre Käslin précise que cette somme est déjà sur un compte de réserve en attente de la décision. Il encourage l'assemblée à accepter la proposition de M. Crot pour soutenir cette association qui le mérite.

Mme Margit Moret, présidente ad intérim du Conseil de paroisse, confirme que le Conseil approuve cette proposition.

L'assemblée accepte à l'unanimité de transformer le prêt en don.

#### 5. VIE DE LA PAROISSE

##### Didier Heller, pasteur :

M. Heller remercie infiniment :

- Le Conseil de paroisse et le secrétariat qui sont tellement engagés pour la vie de cette paroisse et qui sont un vrai soutien pour la paroisse et pour lui,
- Les pasteurs retraités qui ont prêté main forte pour de nombreux cultes et Philippe Buttica, prédicateur laïc, qui apporte son aide durant cette période de transition.

Les choses se mettent en place et on va retrouver d'ici peu un peu plus d'autonomie.

### *Avenir de la paroisse :*

- Pascale Boismorand vient en renfort pour 1,5 culte par mois et 1 semaine de services funèbres par mois.
- Deux pasteurs seront toujours de service pour l'ensemble des services funèbres des paroisses d'Ormonts-Leysin, Villeneuve et Aigle.
- Suzy Favre vient s'occuper de la jeunesse pour notre Région.

Suzy Favre se présente. Elle travaille pour l'EERV en tant qu'animatrice socio-culturelle depuis début septembre. Elle a été engagée à 50% pour la Région :

- 30% pour la jeunesse (15-25 ans). Le Pôle Jeunesse de la Région se trouve à Aigle. Sa mission est d'aller chercher les jeunes, les réunir, les écouter et les accompagner dans leurs projets. Elle collabore avec Alice Corbaz, pasteure Jeunesse pour la région.
- 20% pour l'association Amis à la Planchette en remplacement de Serge Paccaud parti à la retraite. Elle y est présente surtout le mercredi pour l'animation avec les enfants.

Ces deux postes ne sont pas dissociés. Des liens existent déjà et sont amenés à être encore renforcés.

Suzy se réjouit de rencontrer les paroissiens et de faire leur connaissance. Le Président la remercie et lui souhaite une cordiale bienvenue.

Didier Heller précise qu'ils se sont promis une collaboration active, réciproque et régulière.

### *Activités futures :*

Un rythme de croisière s'installe enfin. Didier a malheureusement moins de temps pour les visites, la communication (affiches, Réformés) et pour croiser les familles. Cependant, le bouche à oreille fonctionne encore.

Les activités sont les suivantes :

#### **Pour les enfants :**

- Éveil à la foi, par Sylvie Blumenthal, catholique. Didier visite les enfants quand il peut,
- Culte de l'Enfance avec un mini-culte préparé par les enfants et présenté à l'issue de la rencontre au pasteur et aux parents,
- Catéchisme nouvelle formule : jeux de société et messages,
- La Région organise des camps régionaux (sans Didier).

#### **Pour les adultes :**

- Rendez-vous du mercredi (conférences),
- Prières de Taizé.

#### **Pour les aînés :**

- Rencontres de l'après-midi : une nouvelle équipe (Éliane Martin, Françoise Favre et Yolande Buttica) reprend le flambeau et proposera une rencontre mensuelle dès janvier 2022 pour les aînés et toute autre personne intéressée.

### **Œcuménisme :**

Didier continue de participer à la Table Ronde Œcuménique (TRO) chaque mois. La collaboration est excellente.

### **Réformés :**

Les délais ne nous facilitent pas la tâche. Des erreurs se sont glissées dans le prochain numéro malgré le peu de contenu. Didier a voulu les corriger mais ça n'a pas suivi...

Didier est heureux de la venue de Pascale jusqu'à l'automne et heureux de toutes ces activités. De nombreuses tâches restent à accomplir, comme améliorer la communication, retrouver des responsables pour la fête de paroisse, faire des visites, trouver des membres pour le Conseil de paroisse, des monitrices, etc... Bref, la vie courante !

Éliane Martin ajoute encore 2 activités :

- La Journée mondiale de prière qui aura lieu le 4 mars 2022 en lien avec les femmes d'Angleterre, d'Irlande et du Pays de Galle,
- La semaine de Jeûne qui aura lieu du 11 au 18 mars 2022.

Le Président remercie Didier Heller ainsi que tous ceux qui ont œuvré pour faire vivre la Paroisse.

## 6. ELECTION AU CONSEIL PAROISSIAL

### a) Élection

En l'absence de candidat, ce point est reporté à la prochaine assemblée.

### b) Démissions

Préavis de démission de Mme Margit Moret, présidente ad intérim et de M. André Merlo pour le printemps prochain. Le Président les remercie d'ores et déjà pour le travail accompli. On prendra congé lors de l'assemblée de printemps.

Le Président fait part de son inquiétude. La constitution du Conseil de paroisse pose problème. Certaines paroisses n'ont plus de conseil comme par exemple Echallens. La situation est critique, l'ampleur de la tâche, la paperasse, le nombre de mails et la charge de travail effraient les éventuels candidats. Le Président porte cet objet à la conscience de chacun et encourage les conseillers à faire un peu de propagande notamment auprès des jeunes.

## 7. COMMUNICATIONS DU CONSEIL REGIONAL

M. Ansermoz donne la parole à Mme Christine Joss qui nous apporte les salutations du Conseil Régional et nous donne lecture du rapport :

Si en 2019 nous pouvions encore compter sur 11 postes ministériels, le Synode de juin 2021 ne nous en a octroyé plus que 840%.

L'orientation donnée par le synode n'est plus de chercher à couvrir l'entier du territoire régional mais de travailler en pôles. « Un pôle est un lieu de vie spirituelle et communautaire adapté à un public cible, exerçant un rayonnement et une attraction ».

Le Conseil Régional a reçu l'assurance qu'au-delà de la dotation de 840%, le Conseil Synodal essaierait de soutenir les projets élaborés dans le Chablais et cela d'autant plus qu'ils seraient en cohérence avec le projet général.

Au lieu de répartir les forces sur tout le territoire de la Région, nous voulons donc les concentrer en trois lieux :

- **Un pôle famille à Ollon.** Ce projet serait sur-doté avec une présence ministérielle (150 - 200%). Actuellement deux ministres suivent une formation spécifique pour mener à bien ce projet.

- **Un pôle jeunesse à Aigle.** Il s'agira de proposer des projets pour les jeunes de nos paroisses mais aussi de faire un travail dans le quartier de la Planchette, si possible en collaboration avec l'association Amis. 80% EPT seront consacrés à cette dynamique.
- **Un pôle TES (Transition Écologique Sociale) à Leysin.** L'objectif serait de créer et animer un réseau régional de personnes sensibles à la question de la sauvegarde de la création et d'organiser des activités spécifiques. 20 à 40% EPT seraient peut-être envisageables.

### **Forces présentes et à venir**

Nicole Keller a arrêté son engagement sur la paroisse d'Ormons-Leysin début novembre 2021 et Jacques Küng, de la paroisse des Avançons, prendra sa retraite à l'été 2022.

La Région II a donc besoin que les deux postes paroissiaux soient repourvus dès l'été 2022 afin que les autres ministres puissent s'investir dans les ministères pour lesquels ils se forment ou sont déjà formés :

Sylvain Corbaz et Solange Pellet pour le pôle familles et Alice Corbaz et Suzy Favre pour le pôle jeunesse.

Une personne, spécialiste de cette question, est attendue pour le pôle TES à Leysin.

En toutes hypothèses, nous pourrions envisager 4 paroisses à 125% (la paroisse d'Aigle mériterait certainement un 150%), c'est-à-dire 500%, plus la paroisse d'Ollon-Villars qui a vocation à devenir aussi le pôle familles de la région à 200%, un pôle jeunesse à 80%, un pôle TES à 40%. La Planchette reste à 50%, info-com à 30% et un poste de coordinateur toujours à 50%. Le déploiement de ce projet pour la Région II nécessiterait donc un 950% au minimum.

## **8. COMMUNICATIONS DE L'EERV**

Voir point 7.

## **9. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

Le Président passe la parole à M. Le Municipal Duroux.

M. Duroux salue l'assemblée. Il est touché par les préoccupations de la paroisse et la remercie pour tout ce qu'elle fait. La commune d'Aigle est consciente de l'importance de l'association Amis et fait tout son possible pour la soutenir. Elle attache aussi beaucoup d'importance aux activités de la paroisse. M. Duroux souligne l'importance du partage des valeurs. Les gens en ont encore plus besoin depuis le Covid. Il encourage la paroisse à poursuivre sa mission avec le soutien de la Municipalité et souhaite de Belles Fêtes.

Le pasteur Didier Heller prononce la prière de fin d'assemblée et M. Ansermoz invite toutes les personnes présentes à partager une collation.

L'assemblée est levée à 21h21.

Le président  
(signé)  
Willy Ansermoz

La secrétaire  
(signé)  
Danielle Nicolier